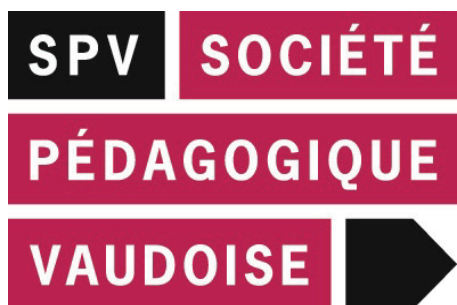




VAUDOISE

Rapport d'activités 2015 - 2016

Table des matières

Rapport du Comité cantonal

Préambule	3
Rapport d'activités	8
Communication	10
Relations et échanges	13

Instances internes

Conférence des présidents	18
---------------------------	----

Associations professionnelles

AVEP1	19
AVES	21
Rythmique-Vaud (SVASPRYJAD)	23
AVEAC	26
AVMD	28
AVEPS	30
AVMES	31
AVESAC	35

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV	38
Intersyndicale des Prafos	39

Rapport du secrétariat général	40
---------------------------------------	----

Quelques photos de l'année écoulée	42
---	----

Rapport d'activités du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

La SPV sur la première marche du podium ?

Considérée comme une première vaudoise, le monde syndical du canton a vécu une élection en mai 2015 pour déterminer la représentation des employé-e-s de l'État à l'Assemblée des délégués de la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV). Après plusieurs mois de tractations afin d'établir l'organisation de cette élection – qui a finalement été décidée par l'organe de contrôle des fondations étant donné que les principaux acteurs (syndicats et commissions du personnel) n'ont pas réussi à se mettre d'accord – la SPV et sa faîtière cantonale (la Fédération des sociétés de fonctionnaires, FSF) se sont préparées à cet événement. Ces dernières ne souhaitaient pas d'une élection organisée de manière trop complexe (système à la majorité et par cercle électoral), les conditions étaient dès lors identiques pour tout le monde. C'est ainsi que dans le cercle électoral du DFJC la liste SPV-FSF a remporté tous les sièges prévus (9 sièges sur 9). Sur l'ensemble des cercles électoraux, la FSF a remporté 22 sièges sur les 30 disponibles. Soit plus de 70% des sièges. Si cette élection devait constituer un baromètre de la force syndicale dans le canton, elle représente une victoire nette et sans appel pour la SPV-FSF. Ainsi, la SPV a fait carton plein dans son cercle électoral en élisant tou-te-s ces candidat-e-s. Ce succès donne quittance à tout le travail établi par la SPV et la FSF durant ces deux dernières années.

En remportant cette élection, la SPV et la FSF ont donc prouvé qu'elles étaient les actrices syndicales les plus importantes du canton. La SPV, dans le cercle du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, a pu démontrer qu'elle avait la plus grande force de mobilisation. Dès lors, forte de cette victoire, la SPV peut se targuer d'avoir renforcé sa légitimité. La légitimité d'être l'interlocuteur premier du DFJC et du Conseil d'État.

LEO : Demande du bilan de la mise en oeuvre

Dans le rapport d'activités SPV 2015, il était mentionné que le Comité cantonal « *continuera à déposer sur la table des négociations des propositions constructives afin d'affiner et faciliter la mise en vigueur* »

de la LEO. Il sera évidemment attentif lorsque sonnera l'heure de faire le bilan de l'application de cette loi ».

C'est ainsi que lors de la conférence de presse de rentrée du DFJC en août 2015, le Président de la SPV a rappelé au Département et à la presse qu'il était impératif d'organiser dans les plus brefs délais cette indispensable phase de bilan. Le Comité cantonal de la SPV, soucieux de faire participer toutes les instances de son organisation, a décidé de consulter ses associations pour établir les thématiques à traiter. C'est ainsi qu'en décembre 2015, une liste a été envoyée à la Direction générale de la DGEO. En mars 2016, celle-ci a reçu le Comité de la SPV pour qu'il puisse exposer ses principales thématiques. Quelques éléments phares, avec des points de situation sur :

- le suivi des élèves en difficultés, quel(s) appui(s) mis en place selon l'art. 99 LEO ?
- les cours intensifs de français selon art. 102 LEO et art. 74 RLEO
- la promotion des élèves, art. 108 LEO
- les élèves allophones selon l'art. 102 LEO
- l'adéquation de la formation des enseignants avec la nouvelle organisation de la LEO
- les projets pédagogiques selon l'art. 17 LEO, art. 13 et 14 RLEO
- la pédagogie spécialisée dans l'école, quel bilan selon les art. 98, 99 et 100 LEO ?
- les maîtrises de classe (cycles primaires et spécialement le 7-8, art. 53 LEO)
- les élèves en niveau 1 – 1 – 1, selon l'art. 86, al.3 LEO
- le suivi des élèves en difficulté au secondaire 1
- les « maîtrises » de classe en VG
- le suivi des élèves VG suivant une option VP, selon l'art. 93 LEO
- le suivi des élèves qui changent de voie et/ou de niveau, selon l'art. 90 LEO
- le suivi des élèves bénéficiant d'un enseignement consolidé et dispensés de l'enseignement de certaines branches, selon l'art. 64 RLEO
- le nombre d'élèves ayant un programme personnalisé et un certificat selon les art. 87 et 104 LEO
- les effectifs des classes, groupes, niveaux et par branches (par exemple ACM)
- les effectifs de classe et particulièrement le respect de l'art. 78 LEO et l'art. 61, al. 1, 2 et 3. RLEO
- l'évolution, utilisation et gestion de l'enveloppe pédagogique selon l'art. 49, al.1 b., LEO, de l'enveloppe SESAF et des périodes hors enveloppe.

De plus, il est probable que la réforme de l'imposition des entreprises (RIE3) soutenue par une large majorité des vaudois-es ait des conséquences sur le service public à moyen et long terme. C'est pour cette raison que la FSF et la SPV n'ont pas attendu le résultat de la votation du mois de mars 2016 pour agir. Elles l'ont fait dès novembre 2015 en présentant au Gouvernement vaudois leur propre feuille de route sociale et syndicale. Dans cette dernière, la SPV a défendu plusieurs thématiques notamment l'augmentation de l'enveloppe pédagogique et une 33^e période à la grille horaire pour le secondaire 1.

LPS : on n'y arrive pas mieux, mais plus longtemps !

En été 2015, un billet dans l'Educateur annonçait que la gestation de la loi sur la pédagogie spécialisée avait duré 18 mois. Mais l'improbable est arrivé. Alors que le législatif avait enfin fini d'en découdre avec ce texte, un recours a été déposé à la Cour constitutionnelle puis au Tribunal Fédéral. Ces événements vont repousser l'entrée en vigueur de cette loi, la consultation et l'introduction de son règlement d'application.

En avril 2016, une matinée a réuni tous les acteurs liés de près ou de loin à la future loi sur la pédagogie spécialisée durant laquelle le DFJC et le SESAF ont présenté leur feuille de route LPS. Toute une matinée pour apprendre et expliquer que la LPS ne sera introduite progressivement que dès la rentrée 2017. Au vu des circonstances, cela paraît normal. Toutefois, en attendant, des groupes de travail seront mis sur pied. Leurs mandats et leur composition ne sont pas encore connus.

Les questionnements développés l'année dernière sont toujours présents. Des échos arrivent régulièrement à la SPV concernant l'intégration d'élèves à besoins particuliers. Ce n'est pas tant le principe ou le concept de l'inclusion scolaire qui pose problème, mais davantage les procédures de décisions organisationnelles qui n'intègrent pas les collègues et deviennent par là source d'incompréhension et de mécontentement. Qu'on se le dise : une intégration forcée est une intégration vouée à l'échec. La SPV attend énormément du règlement de cette loi qui devra permettre d'organiser les procédures d'intégration en tenant compte de tous les acteurs de l'école. Cette étape est fondamentale, car ce n'est que sur le terrain, soit dans les classes, qu'il sera possible d'évaluer la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée.

De plus, la question des mesures socio-éducatives reste entière, car la LPS ne répond pas à cette problématique. Et pourtant, c'est malheureusement trop souvent que la gestion d'élèves souffrant de carences éducatives, perturbés par une absence de repères sociaux, péjore la qualité de réceptivité des enseignant-e-s et augmente la pénibilité du travail. Un bout de réponse pourrait voir le jour à travers les prochains travaux de la SPV.

Pour finir, la SPV restera extrêmement attentive aux ressources financières allouées aux élèves à besoins particuliers. Elle ne souhaite pas revivre le psychodrame de novembre 2015 durant lequel la SPV avait dû dénoncer publiquement le gel des ressources en raison d'un dépassement budgétaire. A ce propos, son intervention rapide et énergique – via la presse et les réseaux sociaux – avait largement contribué au « dégel » de cette mesure.

CADEV et finances : un premier pas de clarification

A plusieurs reprises, des collègues avaient relevé certaines difficultés relatives aux remboursements ou encore lors de commande de matériel à la CADEV. L'AVEP1 en a même fait son cheval de bataille. Le comité de cette association a réussi à constituer un dossier spécifique qui a permis de préparer une rencontre avec la direction financière de la DGEO et la direction de la CADEV. Lors de ce moment, la SPV et l'AVEP1 ont pu exposer les problématiques rencontrées par les collègues. Suite à cette riche et intéressante réunion, un dossier spécifique a été publié dans le *Majuscules* de janvier 2016 (<http://spv-vd.ch/docs/Majuscules102.pdf>). On y retrouve les réponses aux questions suivantes :

- Peut-on accepter une pièce comptable même s'il y a d'autres achats sur le ticket ?
- Peut-on accepter une pièce comptable même s'il y a deux achats pour deux domaines différents (par exemple un achat pour les ACM et un autre pour la caisse de classe) ?
- Y a-t-il une obligation d'indiquer le nombre d'élèves ?
- Y a-t-il un calendrier de distribution prévu par la CADEV ?
- Peut-on faire une commande urgente à la CADEV ?
- Quand doit-on transmettre les demandes de remboursements ?
- Quel montant par élève et par année pour les domaines ou pour certaines activités ?

En regard des retours de collègues suite à cette publication, il en ressort que ces clarifications les ont aidés et que ce *Majuscules* est désormais considéré comme un document de référence.

C'est donc un premier pas. Il y a encore beaucoup à faire, car il n'est pas normal que certain-e-s enseignant-e-s ne demandent pas ou plus de remboursement tant cette procédure est « *compliquée, coûteuse et chronophage* ». selon les propres termes de la Commission de gestion du Grand Conseil (COGES) ! Cette dernière ayant par ailleurs demandé des mesures pour rendre la procédure de contrôle et de remboursement des frais plus efficaces.

Suite à la résolution adoptée par l'AD SPV en 2015 (*Davantage de temps pour les élèves et non pour l'administratif*) qui demandait notamment de « *simplifier les commandes à la CADEV de manière à ce que chaque enseignant-e puisse avoir du matériel en tout temps pour les élèves [et], en cas de nécessité, un-e enseignant-e doit pouvoir acheter des fournitures hors CADEV* », on constate que le politique va dans le même sens que la SPV. Le Comité cantonal analysera attentivement la réponse du Conseil d'Etat à la COGES.

SPV 2015, où en est-on à +1 ?

Pour rappel, le Comité cantonal avait lancé en 2012 un projet ambitieux : SPV 2015. Les objectifs étaient, entre autres : revoir l'organisation de la SPV en structurant les associations selon HarmoS, revoir la communication, moderniser la ligne graphique, dynamiser davantage l'association. De nombreux éléments ont déjà été finalisés. Au niveau des associations, il reste encore le cycle 2 qui doit s'organiser. Pour cela, un appel aux collègues avait été lancé pour que quelques praticiennes et praticiens puissent aider le Comité cantonal à organiser une matinée de réflexion sur ce cycle spécifique. Cette première étape franchie, une vingtaine de collègues s'est retrouvée début mars 2016. Après une matinée de riches échanges, il en est ressorti que le travail de cette rencontre devait continuer, car il est important de réunir les enseignant-e-s de 5P à 8P. Puisque toutes et tous ont ressenti être dépossédé-e-s de leur rôle pédagogique d'enseignant-e, il est nécessaire de répondre dans les prochains mois à l'objectif suivant : proposer des pistes d'améliorations pour le cycle 2. Ainsi, un groupe de travail réunissant quelques collègues va poursuivre les réflexions issues de cette matinée afin de cibler les actions prioritaires que la SPV doit mener pour le cycle 2. Dans l'intention de pérenniser ce travail et de faire entendre la spécificité des degrés 5P-8P auprès du DFJC, une nouvelle association devra également être créée.

La communication SPV a également été au centre des préoccupations. Une nouvelle version en couleur du journal de la SPV – Majuscules – est désormais proposée aux collègues. Deux numéros traitaient

notamment du fonctionnement de la Société (un en lien avec les faîtières cantonale et romande et un autre sur l'organisation interne de la SPV). Pour finir, la page *Facebook* SPV rencontre un véritable succès.

Rapport d'activités

Le Comité cantonal, réuni tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 36 séances de mai 2015 à mai 2016. Nouvellement constitué depuis le 1er août 2014, avec deux nouveaux collègues, Bernard Grandjean et David Jeanquartier, le Comité cantonal a continué sur le même rythme frénétique de l'année 2014-2015. De plus, suite à l'élection d'Yves Froidevaux (SG SPV) au poste d'administrateur de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), le Comité s'est réorganisé afin d'être encore plus efficace. C'est ainsi que, par exemple, tous les dossiers liés aux retraites sont dorénavant traités par le Président. Pour finir, des dossiers spécifiques sont désormais conduits par des membres du Comité cantonal.



Mireille Brignoli, enseignante 1-2P à Coppet est toujours la doyenne du Comité cantonal. Mireille Brignoli est la représentante SPV au sein de la CIIP en participant très activement à la Commission pédagogique romande. Elle a de plus pris la présidence du Groupe de validation pour les nouveaux moyens de mathématiques 1-4P. Elle assume également cette année la présidence de l'Assemblée des délégué-e-s du SER et de la FSF. Pour finir, elle représente la SPV au sein du comité de l'Intersyndicale des Profos.



Bernard Grandjean, enseignant spécialisé, est le membre du Comité cantonal par qui vient la voix de la sagesse. En juin 2015, il a été élu comme président à l'AD de la CPEV. Bernard est toujours le représentant du Comité cantonal pour certains dossiers liés au SESAF et au sein du comité de l'AVMD. Bernard a également participé à la matinée de présentation de la feuille de route relative à la LPS. Il a également été sollicité dans le cadre d'un cours à la HEP pour présenter les enjeux relatifs aux relations entre enseignants spécialisés et réguliers.



David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis une année et suite à la redistribution de certaines tâches au sein du comité, il est le secrétaire des séances du Comité cantonal. Il a beaucoup œuvré pour la délégation FSF au sein de l'AD de la CPEV. Pour finir, David Jeanquartier vient d'être engagé par le Comité central FSF comme Secrétaire général. Il a de plus participé aux rencontres avec eMITIC et les séances du GT pour les ECR.



Paolo Naclerio enseigne dans des classes 5-6P dans l'établissement primaire de Gland. Il apporte comme toujours un regard critique sur les injonctions relatives aux pratiques pédagogiques lors de nos rencontres. Il n'hésite pas à présenter, sans artifice, la réalité du terrain lors des rencontres avec la DGEO. Avec David, il participe au groupe de travail relatif aux épreuves cantonales de référence. De plus, il est en charge avec Bernard de l'organisation d'un futur forum SPV.



Gregory Durand, pour la SPV, a participé aux assemblées générales de l'AVMES (22 septembre et 23 novembre 2015), l'AVEPS (7 novembre 2015), l'AVES (30 novembre 2015), SVASPRYJAD – Rythmique-Vaud (12 mars 2016), l'AVEP1 (16 mars 2016), l'AVEAC (27 avril 2016) et l'AVESAC (25 mai 2016).

Il a également rencontré les comités des associations : l'AVEP1 (15 juin 2015, 21 mai 2016), l'AVEPS (7 septembre 2015, 9 décembre 2015, 5 janvier 2016), l'AVESAC (29 octobre 2015, le 13 avril 2016), la SVASPRYJAD-Rythmique-Vaud (4 novembre 2015, 18 janvier 2016), l'AVMES (2 novembre 2015, 7 décembre 2015, 16 février 2016), l'AVMD (2 novembre 2015, 16 février 2016) et l'AVES (11 novembre 2015, 19 mai 2016).

Après une année 2014-2015 largement dédiée au livre anniversaire du SER, le président a mis entre parenthèses les nombreuses visites dans les cantons romands. Toutefois, il a évidemment représenté la SPV au sein du CoSER, la conférence de presse de rentrée du SER (12 août 2015) et lors de deux assemblées des associations cantonales : SPVal (30 mai 2015) et le SEJB (26 avril 2016).

Au niveau de la FSF, il a participé à plusieurs séances de négociations relatives à la feuille de route sociale et syndicale de la FSF et bien évidemment aux séances du Comité central. De plus, il a participé au groupe de travail pour l'engagement d'un nouveau secrétaire général FSF.

Communication

Presse

La SPV reste la référence scolaire vaudoise dans la presse. La preuve, les multiples sollicitations de la presse :

25 juin 2015

24 Heures, La Cour des comptes dénonce des collèges trop chers

La SPV est citée dans un article en réaction au rapport mentionné ci-dessus.

Le Matin, Un 3^{ème} mois de vacances

Le SG SPV a été interrogé sur la question du dernier mois d'école et de la qualité du travail effectué dans les classes durant cette période.

13 août 2015

24 Heures, Le SER juge la formation de la HEP trop courte et anachronique

Le SER a fait sa conférence de presse de rentrée sur la question de la formation initiale. Le président SPV a été interviewé par La Télé, reportage diffusé le 12 août.

19 août 2015

24 Heures, L'école soigne les langues mais la LEO reste critiquée

Le Président SPV appelle à un bilan de la LEO, et met l'accent sur la question de la maîtrise de classe.

Le Courrier, L'école vaudoise vient à bout de sa mue

Le Président SPV appelle à un bilan de la LEO et met l'accent sur la question de la maîtrise de classe.

6 septembre 2015

20 minutes, Ils surveillent leurs élèves à leurs risques et périls

Le Président SPV a été cité par le 20 minutes concernant la surveillance volontaire par certains enseignants des arrêts de bus.

4 septembre 2015

24 Heures, Un livre anniversaire célèbre « l'école romande »

Interview de Cilette Cretton concernant le livre du SER. Le Président SPV est subrepticement devenu Président du SER pour la durée de cet article.

16 novembre 2015

RTS 12h30, Journal

Le Président SPV intervient en direct sur la RTS concernant la question des attentats, comment en parler en classe ?

17 novembre 2015

Le Courrier, A l'école, parler des attentats est délicat mais nécessaire

Le Président SPV a été interviewé sur le traitement des attentats du 13 novembre avec les élèves.

La Côte, Comment parler des attentats

Le Président SPV a été interviewé sur le traitement des attentats du 13 novembre avec les élèves.

26 novembre 2015

LFM - Journal de 17h30, 26 novembre 2015

Le Président SPV est interviewé au sujet du courrier SESAF qui annonçait le gel des ressources.

27 novembre 2015

24 Heures, La caisse de soutien aux élèves en difficultés est vide

Le Président SPV est interviewé au sujet du courrier SESAF qui annonçait le gel des ressources.

Le Courrier, L'Etat fléchit face à la fronde des profs

Le Président SPV est interviewé au sujet du courrier SESAF qui annonçait le gel des ressources.

novembre 2015

Bulletin APE de novembre 2015 – n°176

La présidente de l'AVESAC et le Président de la SPV ont été interviewés respectivement sur la question de l'intégration et sur les dossiers de la SPV.

12 janvier 2016

20 minutes, Est-ce que cette classe pourrait être épargnée ?

Le Président SPV a été interrogé par un journaliste du 20 minutes sur le cas d'une collègue retraitée relevée de ses fonctions dans un établissement vaudois.

5 février 2016

Le Matin, La réforme de l'orthographe provoque un tollé

Le Président SPV intervient en précisant que ce sont les journaux, les livres et les dictionnaires qui donnent le ton de la nouvelle orthographe.

24 Heures, Le vrai-faux du circonflexe

Le Président SPV intervient en précisant qu'il faut profiter de ces moments pour expliquer aux élèves qu'une langue évolue.

6 mars 2016

RTS - Mise au point, Un tableau, des tablettes.

Le Président SPV intervient afin de dénoncer les disparités relatives à l'outil informatique dans le Canton de Vaud.

15 mars 2016

Le Matin, Marginalisé à vie pour sa sale blague

Le SG SPV a été interrogé sur l'avenir professionnel d'un enseignant licencié dans le canton de Vaud.

24 Heures, La réforme scolaire va bientôt entrer en session d'examens

Le Président SPV a été interrogé dans le quotidien sur la question du bilan LEO.

23 mars 2016

Le Courrier, Des civilistes, quid dans les écoles ?

Le Président SPV appelle à des limites claires. Il précise que pour des actes pédagogiques, il faut des personnes formées.

Communiqués de presse :

24 juin 2015 : *Nul besoin de réduire le volume des classes pour diminuer les coûts de constructions scolaires.*

26 novembre 2015 : *Elèves à besoins particuliers, gel des nouvelles prestations*

4 février 2016 : *Formation des enseignant-e-s auxiliaires en activités créatrices sans titre pédagogique, une revendication de la Société pédagogique vaudoise entendue par la Cheffe du Département*

Majuscules :

Juin 2015, no 99, *Elections CPEV : la SPV renforce sa légitimité*

Août 2015, no 100, *Un bilan, mais ce n'est pas tout*

Octobre 2015, no 101, *Des CAS pour finir sa formation initiale ?*

Février 2016, no 102, *Des cotisations pour le collectif*

Relations et échanges

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** SER

www.le-ser.ch

SER

L'année 2015 a été synonyme d'anniversaire pour le SER. Il a pu fêter ses 150 ans d'existence avec un ouvrage – qui a été distribué à tous les membres – relatant son histoire et celle de l'école romande. Le 12 juin 2015, un grand nombre de convives ont pu participer à une magnifique croisière sur les trois lacs pour célébrer cet anniversaire.

Après ces moments d'émotions, il a fallu remettre les pieds à terre. La conférence de presse de rentrée du 12 août 2015 avait pour thématique la formation initiale des enseignants. En substance, le SER a dénoncé la formation actuelle comme étant trop courte et a demandé l'ouverture d'états généraux sur cette thématique.

Lors de l'AD du 28 novembre 2015, les délégués ont élu à Fribourg le jurassien Samuel Rohrbach, comme nouveau président SER en lieu et place de Georges Pasquier qui a présidé la faîtière pendant 12 ans. Ce dernier a vécu sa dernière AD SER – présidée par Mireille Brignoli – le samedi 21 mai 2016. Il a chaleureusement été remercié pour tout le travail effectué au sein du SER (comme président SPG, rédacteur en chef de l'Educateur, vice-président, puis président SER). Samuel Rohrbach prendra la présidence du SER à 80% dès le 1^{er} août 2016 et sera secondé par Olivier Solioz, président SPVal (Valais), comme vice-président.

La SPV remercie tous ses membres qui officient dans les groupes et commissions de la CIIP.

À relever encore que la Journée suisse de l'Education a eu lieu le vendredi 28 août 2015 à Berne. Durant cette dernière, le SER et le LCH ont par ailleurs reçu le Prix du bilinguisme.

FSF

FSF

www.fsf-vd.ch

La Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) a eu plusieurs chantiers cette dernière année. À la fin du premier semestre 2015, elle a dû, avec l'aide de la SPV, mener campagne dans le cadre des élections pour l'Assemblée des délégué-e-s de la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV). Comme annoncé dans le préambule, cette élection a révélé l'excellente mobilisation de la SPV et la FSF, car 22 sièges sur 30 ont été remportés. Grâce à cette victoire, la FSF a pu prendre la présidence de cette assemblée, gérée désormais par Bernard Grandjean, membre du Comité cantonal SPV. De plus, trois candidats

FSF ont pu être désignés par l'AD CPEV comme administrateur de la CPEV, dont Yves Froidevaux, SG de la SPV.

L'autre dossier que la FSF a dû gérer est son implication dans la votation relative à la RIE 3 vaudoise. Consciente de la complexité de cette thématique, la SPV a soutenu la FSF à mettre sur pied une assemblée des délégué-e-s extraordinaire pour que les membres puissent prendre position. Lors de cette dernière, l'AD FSF – présidée par Mireille Brignoli, membre du Comité cantonal SPV – a décidé de ne pas rentrer dans le comité référendaire qui combattait cette réforme vaudoise. Elle s'est par contre prononcée sur la rédaction d'une feuille de route sociale et syndicale à présenter au Conseil d'État avec les combats que la FSF entend bien mener durant ces prochaines années. Puis, le référendum ayant abouti et en regard de la complexité du sujet, la FSF a organisé pour tous les membres FSF un débat contradictoire sur ce dossier. Malgré la faible participation, les membres FSF ont décidé de laisser la liberté de vote pour cette votation. Le dimanche 20 mars 2016, plus de 85% population vaudoise a accepté la réforme vaudoise soutenue par le Conseil d'État. Dès lors, la FSF va continuer de se battre sur les éléments de la feuille de route sociale et syndicale.

Au niveau de sa vie interne, le Président SPV a participé à plusieurs réunions avec le président FSF et le SG FSF. De plus, le comité central de la FSF s'est rencontré huit fois cette année. Chouchouna Itzcovitch, SG FSF, a donné sa démission pour la fin de l'année de 2015. Cette nouvelle a contraint la FSF de vivre avec un seul SG durant le premier semestre 2016.

DFJC

L'année 2014-2015 avait été pauvre en réunions avec le Département. Toutefois, suite à une réunion en mai 2015 entre la Cheffe du Département, les cadres de la DGEO et le nouveau Comité cantonal SPV, les entrevues ont été régulières. Ce déclencheur a permis à la SPV de rencontrer à plusieurs reprises les services pour des dossiers spécifiques. Grâce à ces rencontres, un grand nombre d'avancées sont à mettre au profit du travail entrepris avec le Département. On peut par exemple citer l'ouverture de la formation PIRACEF aux collègues non porteurs d'un titre pédagogique. Un immense travail a été effectué avec le comité de l'AVEAC pour que le nombre de collègues qui s'engage dans une formation spécifique aux activités créatrices augmente substantiellement.



Le 14 avril 2016, le Département, et particulièrement le SESAF, ont organisé une matinée de présentation de la feuille de route de la LPS. Si cette loi sera introduite progressivement dès la rentrée 2017, des groupes de travail seront mis sur pied avec des mandats (pas encore connus à ce jour). Pour finir, le Comité cantonal SPV a rencontré la Cheffe du Département le 19 novembre 2015 et le comité de direction de la DGEO le 23 mars 2016.

En parallèle, plusieurs réunions ont eu lieu avec le Département et certains services pour traiter notamment : de la CADEV, des gratifications (primes d'ancienneté), des mineurs non accompagnés, de l'OPTI, des groupes de travail (ECR et VG LEO), de la décision 83 (décharge pour formation), de la formation PIRACEF.

HEP vaudoise

Le 27 octobre 2015, les deux permanents ont rencontré le comité de direction de la HEP pour traiter différentes thématiques. La SPV avait fait une proposition (avoir la possibilité de suivre en formation BP 5-8P trois options au lieu de deux actuellement). Cette initiative a rencontré peu de succès auprès de la HEP, mais elle a eu le mérite d'avoir fait réfléchir la filière BP sur la problématique des options. En effet, il est constaté que l'option Musique, par exemple, est très, trop, peu suivie. La SPV voit le risque que cette branche disparaisse si les généralistes ne sont plus formé-e-s. La HEP a entendu les craintes et souhaite également trouver des solutions pour corriger cet état de fait. A suivre donc.

Dans le *Majuscules* d'octobre 2015, la SPV avait dénoncé fermement la création d'un CAS relatif aux apprentissages fondamentaux. Si la SPV soutient le principe des formations postgrades et certifiées – tout en restant attentive aux conditions de formation et aux avancées statutaires – elle constate que le CAS précité devrait être totalement intégré en formation initiale, car la maîtrise des apprentissages fondamentaux est essentielle pour le métier exigeant d'enseignant du cycle 1. La SPV voyait la création de ce CAS comme une terrible dérive en regard du manque de temps à disposition pour la formation initiale des enseignant-e-s généralistes. Elle considère que cet objet – ô combien fondamental dans le cursus de formation des enseignant-e-s – doit appartenir intégralement à la formation initiale et non à la formation postgrade. La SPV qui se bat avec sa faîtière romande pour une formation initiale plus importante afin d'éviter le bricolage des formations complémentaires se devait de dénoncer cette dérive. Le comité de direction de la HEP a largement répondu à la prise de

position dans un Educateur (n°11/2015). Force est de constater que la SPV et la HEP ne se mettent pas d'accord sur ce point.

Comme d'habitude, la SPV s'est présentée aux étudiant-e-s de la filière bachelor primaire, secondaire 1 et 2 ainsi que les futur-e-s enseignant-e-s spécialisé-e-s. Une prochaine rencontre avec les responsables de la filière enseignement spécialisé permettra de cibler au mieux la présentation SPV respectivement au calendrier de cette formation spécifique. Elle a également été présente avec un stand café-croissant lors de la rentrée HEP.

Pour finir, soucieuse de l'entrée dans la profession, la SPV a invité les jeunes diplômé-e-s au mois de novembre 2015 afin de présenter la Société et pour avoir un échange sur leurs premiers mois dans la profession.

eMITIC

L'Assemblée des délégué-e-s SPV de 2015 avait approuvé l'existence d'une nouvelle association pédagogique SPV : eMITIC, nouvelle association résultant de la fusion entre l'AAPIV et Edutic.ch. L'AD avait également donné un mandat au Comité cantonal SPV. Il était donc prévu que la SPV dresse en collaboration avec eMITIC, un « bilan – perspectives – propositions » sur la question de l'enseignement des MITIC, et plus particulièrement de l'informatique, dans les classes de l'école obligatoire vaudoise, et qu'il présente ce bilan et les propositions lors de l'AD SPV 2016. Malheureusement, les calendriers et la surcharge de travail n'ont pas permis de suivre l'agenda prévu. Une riche rencontre a bien eu lieu le 21 décembre 2015 entre la SPV (David Jeanquartier et le Président) et les deux coprésidents d'eMITIC. Un état des lieux et un nouvel agenda seront présentés lors de l'AD SPV 2016.

ADESOV

Cette année, le Comité cantonal de la SPV et le comité de l'Association des directeurs des établissements scolaires officiels vaudois (ADESOV) se sont rencontrés à trois reprises afin d'échanger sur quelques thématiques communes: le 24 juin 2015, le 2 décembre 2015 et le 23 mars 2016.

À l'heure du bilan de la mise en œuvre de la LEO, les principales discussions étaient axées sur ce dossier. Mais d'autres thématiques, comme notamment les effectifs de classe, l'enveloppe pédagogique, les procédures pour l'intégration des élèves à besoins particuliers, les

programmes personnalisés et leurs certificats, les projets pédagogiques ou encore les demandes administratives pour les sorties ont également été évoquées.



www.ape-vaud.ch

Apé-Vaud

Le 4 juin 2015, le Président s'est rendu à l'assemblée générale des délégué-e-s de l'Apé-Vaud. Outre les points statutaires et le rapport d'activités 2014, l'assemblée a pris position sur la mise en œuvre de la journée continue de l'écolier et les dispositions relatives à l'art. 63a Cst-Vd, les devoirs surveillés et l'éducation sexuelle à l'école.

Les comités des deux associations ne s'étaient plus rencontrés depuis plus d'une année. Une réunion le 1^{er} octobre 2015 a permis de corriger cette absence de rencontre.

Les comités ont évoqué la question de l'informatique à l'école, des devoirs surveillés, le bilan LEO, la maîtrise de classe en VG et la future LPS. Pour finir, le comité de l'Apé a proposé de faire un interview du président SPV pour qu'il puisse se présenter aux parents des élèves vaudois-es. Depuis cette dernière réunion, plusieurs contacts ont lieu entre les deux présidents des associations pour traiter certaines thématiques.

FVPS

Le Musée scolaire virtuel de fondation vaudoise du patrimoine scolaire (FVPS) mis en ligne (www.musee-ecoles.ch), le 23 septembre 2014 dans une version 1.0 a été augmenté de plusieurs dizaines de photographies en décembre 2015. La version 2.0 a été présentée fin avril 2016 avec une nouvelle visite virtuelle.

Le transfert des collections, initié suite à la convention signée en 2015 avec les Archives cantonales vaudoises, la Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne, et le Musée cantonale d'archéologie et d'histoire, est toujours en cours.

De plus en septembre 2015, Mmes Cook, Heller Racine et Tinembart, toutes membres du Conseil de fondation, ont collaboré au numéro (*Objets d'école*) de la revue *Mémoire Vive*.

Comité Cantonal de la SPV

Gregory Durand, Président
Mireille Brignoli
Bernard Grandjean
David Jeanquartier
Paolo Naclerio

Lausanne, le 6 mai 2016

Instances internes

Conférence des présidents



Roch Lehmann
Président de la
Conférence des
présidents

La Conférence des président-e-s offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre associations et Comité cantonal.

C'est un organe indispensable au bon fonctionnement de la SPV : la Conférence des président-e-s des associations de la SPV s'est réunie quatre fois depuis la dernière Assemblée des délégué-e-s, dont une séance « au vert » à Rolle pour évoquer essentiellement des questions internes à la SPV.

Dans le désordre, voici une liste non-exhaustive des thématiques discutées en Conférence des président-e-s :

- relations SPV - associations ;
- recrutement de nouveaux membres ;
- Assemblée des délégués de la SPV ;
- journée pédagogique AVMES-AVMD ;
- statut des enseignants spécialisés ;
- formation des requérants mineurs non accompagnés ;
- gestion financière dans les établissements scolaires ;
- reconnaissance des anciens titres d'enseignement en éducation physique ;
- futur bilan de la mise en oeuvre de la LEO ;
- formation des auxiliaires ACT-ACM-TM ;
- GT VG LEO.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant-e-s du premier cycle primaire



Roch Lehmann
Président

Le comité a traité des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Il a participé à plusieurs rencontres, en lien avec le Comité cantonal de la SPV qui sollicite l'avis de l'AVEP1 sur certains dossiers. Les membres sont informé-e-s tout au long de l'année via des newsletters et des articles dans l'Educateur ou Majuscules.

AG 2016

À Pully pour la deuxième année consécutive, l'AG a accueilli une soixantaine de membres et quelques invité-e-s (HEP, APé, DP DGEO, SPV et SER). Lors de la partie statutaire, le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité, les comptes 2015 - 2016 ont été validés par l'assemblée et le budget 2016 - 2017 a été accepté à l'unanimité. Suite au départ de Christine Hurlimann du comité, les candidatures sont plus que jamais les bienvenues.

Au cours de la partie thématique sur l'autisme, deux intervenantes ont pris la parole : la doctoresse Mandy Barker pour « Survol clinique des enfants avec un trouble du spectre autistique à l'école régulière » et Marie-Claude Volper pour « Scolarisation en classe régulière des élèves avec un TSA ». Les PDF des conférences sont disponibles sur le site internet : www.spv-vd.ch/avep1.

CADEV

L'été dernier, le comité a récolté les préoccupations de ses membres par rapport à la CADEV. Ces dernières ont été classées et analysées. Accompagné de Gregory Durand et d'Yves Froidevaux, permanents SPV, le comité a rencontré Mme Bossuat, directrice administrative et financière de la DGEO, et M. Eric Aellen, directeur de la CADEV, début décembre 2015. M. Aellen a expliqué le fonctionnement de la CADEV et a répondu à différentes questions. Mme Bossuat a également exposé le fonctionnement de son service. Il a été constaté que la communication entre le secteur « finances » de la DGEO, les directions, les secrétariats et les enseignant-e-s pourrait être améliorée. A l'issue de cette rencontre, le Comité cantonal et le comité de l'AVEP1 ont réalisé un document qui clarifie les zones d'ombres relevées (<http://spv-vd.ch/docs/Majuscules102.pdf>). L'AVEP1 a

également établi une liste de matériel et de jeux à ajouter au catalogue CADEV.

Effectifs de classe

Beaucoup de collègues du cycle 1 ont signalé avoir des classes très chargées dépassant les 20 élèves lors de la rentrée 2015. Dans un même établissement, on peut trouver des classes de 14 élèves et des classes de 24 élèves avec l'impossibilité de les déplacer d'un bâtiment à l'autre. L'établissement peut dès lors afficher des moyennes d'environ 20 élèves par classe qui occultent le problème des trop nombreuses classes surchargées.

Evaluation 3-4P et ECR

Le comité, accompagné de Gregory Durand, Président de la SPV, a été reçu à la Direction pédagogique de la DGEO pour parler d'évaluation et des ECR 4P. A cette occasion, un échange a eu lieu avec M.Serge Martin, M.Philippe Linder et Mme Nathalie Jaccard. La DP a entendu le souhait de soigner la communication aux parents concernant les ECR et s'est engagée à modifier la lettre pour les parents. Le comité salue la baisse du nombre de TS en 3P mais reste attentif aux interprétations de certains établissements. La DP a entendu ce retour et s'est engagée à formuler de façon plus claire les directives accompagnant le CGE.

CAS « Apprentissages fondamentaux »

L'AVEP1 a été présente dans un groupe consultatif à la HEP autour du CAS « apprentissages fondamentaux » qui démarrera à l'été 2016.

Bilan de la mise en oeuvre de la LEO

A la demande de la SPV, le comité de l'AVEP1 a déterminé les thématiques à évaluer, dans le cadre du futur bilan de la mise en oeuvre de la LEO, en lien avec le cycle 1 : la maîtrise de classe, le redoublement, le cadre général de l'évaluation au cycle 1, les effectifs des classes, l'âge d'admission à l'école, les dérogations accordées, la quantité de documents à remplir par l'enseignant-e à l'attention des parents, le temps d'attente pour effectuer un bilan PPLS.

RIE 3

L'AVEP1 a participé à l'élaboration de la feuille de route sociale et syndicale de la FSF.

Les effectifs de classes et la lourde charge administrative imposée aux enseignant-e-s ont été mis en avant par le comité qui a demandé que les collègues puissent se consacrer pleinement à leur enseignement et à sa planification !

Autres rencontres

Mme Nathalie Jaccard a remplacé Mme Seema Ney en tant que responsable du cycle 1 à la Direction pédagogique de la DGEO. L'AVEP1 a déjà eu plusieurs occasions de collaborer avec Mme Jaccard au cours de l'année écoulée dans un climat constructif et efficace.

Enfin, l'AVEP1 a participé au troisième colloque international « De l'intégration à l'inclusion scolaire : rôles des communautés » et au Congrès du SPJ « Ça me concerne ! Dire pour grandir: la participation des enfants et des jeunes. ».

Le comité recrute, si vous êtes intéressé-e-s à le rejoindre, contactez-le ! avep1@spv-vd.ch



Comité AVEP1

Chantal Vial
Gaëlle Gilliéron
Roch Lehmann (président),
Christine Hurlimann
Lucie Herod
Shirin Russel (secrétaire),
Sandrine Prisi
Caroline Emch (caissière)

AVES

Association vaudoise des enseignants du secondaire 1



Grégoire Yersin
Président

L'AVES, soit l'Association vaudoise des enseignants du secondaire 1 et de la Transition, vit sa deuxième année. On peut dire que l'association fonctionne bien : le comité est présent bien que réduit et les membres augmentent petit à petit. L'association compte à ce jour 224 membres. En effet, suite à la mise en place de la future association du cycle 2, les membres enseignant dans les degrés 7 et 8 ont été attribués à ladite association. Les départs à la retraite sont de plus en plus nombreux : il est primordial de recruter des membres de façon à ce que les degrés 9-10-11 soient bien représentés au sein de la SPV.

Trois membres du comité ont décidé de se retirer : Sandrine Rinsoz, Christelle Noue et Frank Jaton. Ces 3 personnes ont beaucoup apporté à l'association. L'AVES les remercie d'avoir consacré du temps et de leur énergie à la création de l'association, une étape difficile et pas toujours très agréable.

Le comité cherche donc à s'étoffer. Il cherche une personne susceptible notamment de gérer les réseaux sociaux que l'AVES désire utiliser, ainsi qu'une collègue, si possible titulaire d'un master secondaire 1, afin de retrouver un certain équilibre au sein du comité. En cas d'intérêt, merci aux collègues de contacter Grégoire Yersin, président, le plus rapidement.

Le DFJC est en train de préparer les thématiques du futur bilan de la LEO. A ce titre, la SPV a pu transmettre une liste des sujets à traiter au Département. L'AVES a souhaité que les éléments suivants soient pris en compte : un point de situation sur la surcharge administrative des maîtres de classe et sur le suivi des élèves, un point sur l'hétérogénéité des élèves en anglais, une enquête sur le nombre d'élèves ayant un programme personnalisé et un certificat adapté, un questionnaire sur l'idée de créer un examen cantonalisé pour tous les écrits.

Il serait aussi souhaitable de connaître le taux d'échec par niveau/par voie et par groupe de branches.

Le groupe de travail créé au sujet de la VG auquel participaient deux membres du comité a été gelé après 5 rencontres car le Département souhaite faire le bilan de la LEO. Tout a été entrepris pour convaincre le DFJC d'aller dans le sens des propositions SPV et de l'intérêt des membres AVES-SPV.

A ce titre, on peut dire que les élèves de VG en anglais auront une des 3 heures d'anglais dédoublée. Les collègues pourront donc faire de l'oral avec de plus petits effectifs.

Le renforcement de la maîtrise de classe semble avoir été entendu par nos autorités. Elles savent qu'il est difficile d'assurer un suivi de qualité et que les tâches administratives sont lourdes. L'AVES souhaite que les 9 VG puissent obtenir une période de plus de maîtrise de classe et que l'OCOM B passe à 3 périodes. De cette façon, les élèves auraient plus de temps en présence de leur maître-esse de classe et obtiendraient par ailleurs de solides compétences manuelles, artistiques et techniques, fondamentales pour la réussite de leurs futurs apprentissages.

L'enveloppe pédagogique doit aussi être augmentée, surtout pour les élèves dits « 111 » ; des moyens concrets en ressources humaines sont également attendus pour aider ces élèves et leur permettre de réussir leur certificat.

Le président AVES participe à un groupe de réflexion à la HEP qui est train de revoir la formation des maîtres, notamment une refonte complète du séminaire d'intégration. Le but de ce groupe est de préparer au mieux les futurs enseignants à pouvoir assumer leurs tâches, y compris les compétences spécifiques à la maîtrise de classe.

Le comité de l'AVES s'est réuni régulièrement pour que les éléments ci-dessus soient défendus et entendus par les autorités scolaires. Il a donc été force de propositions constructives, marque de fabrique de la SPV.



Comité de l'AVES

Jean-Luc Magnenat, caissier et
répondant au GT VG LEO

Jérôme Cuenoud, Vice-Président et
répondant au GT VG LEO

Grégoire Yersin, président

Rythmique-Vaud (SVASPRYJAD)

***Section vaudoise de l'association suisse des professeurs de
rythmique Jaques-Dalcroze***



Florence Chanez
Présidente

Après une année 2015 exceptionnelle durant laquelle les rythmiciens vaudois ont pu s'associer aux festivités du 150ème anniversaire de la naissance du créateur de la rythmique, Emile Jaques-Dalcroze, avec une kyrielle de spectacles et animations en tous genres dans le canton, l'association est revenue à d'autres préoccupations.

Durant les derniers mois l'essentiel de la réflexion s'est porté sur le changement de nom de l'association, ceci dans le but d'en améliorer la lisibilité.

C'est ainsi que la nouvelle appellation « Rythmique-Vaud » a été acceptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale de mars dernier. Ce nom a le mérite d'être simple et d'indiquer clairement la mission de l'association.

L'optique du comité a été d'élargir l'accès à l'association, d'une part à des personnes n'étant pas au bénéfice des titres reconnus et qui enseignent la rythmique dans le canton de Vaud, afin de les sensibiliser davantage à nos objectifs, et d'autre part, à des personnes extérieures à l'enseignement qui s'intéresseraient à la méthode Jaques Dalcroze.

Dans l'élaboration du nouveau logo, il a été choisi de rendre visible l'appellation Jaques-Dalcroze sans toutefois l'intégrer au nom de l'association, ceci toujours dans un esprit d'ouverture.

Qui dit changement de nom, dit modification des statuts et le comité, en se plongeant assidûment dans la lecture de ceux-ci, a également souhaité en réactualiser certains points.

Parmi tous les changements administratifs à faire en pareil cas, il convient de relever la modification de l'adresse e-mail, passant de svaspryjad@rythmique.ch à rythmique-vaud@rythmique.ch.

Sinon, la vie de l'association va bon train, avec différents projets en cours comme par exemple :

- Après avoir fait le « ménage » dans son listing, la SPV s'est aperçue que plusieurs membres de l'association travaillant à la DGEO n'étaient pas membres de la SPV. Suite, à cette information, le comité de Rythmique-Vaud a pris contact avec les personnes concernées pour leur rappeler cette condition d'adhésion inscrite dans les statuts.
- Des cafés-rythmique, soit plusieurs groupes répartis par régions et dont l'objectif est de proposer aux membres des rencontres permettant les échanges de pratique et le partage d'expériences.
- Un atelier danse en collaboration avec l'Association Vaudoise de Danse contemporaine. Cette formation est destinée aux personnes qui travaillent avec des enfants de 4-6 ans. Elle permettra d'expérimenter les outils nécessaires à la réalisation de spectacles.
- Une nouvelle formation continue, concoctée par la référente de la rythmique à la HEP (Christine Croset-Rumpf), sous forme d'une communauté d'apprentissage professionnel (CAP). Selon l'idée qu'on est plus fort et plus intelligent à plusieurs, ce type de groupe de travail propose une démarche qui vise à énoncer une thématique pour chercher à l'améliorer en faisant des observations sur le terrain

et en répertoriant les traces de réussites ou de non-réussites chez les élèves.

- Un organigramme a été réalisé dans le but de répertorier les différents acteurs qui évoluent autour de l'association, afin de bien comprendre « qui est qui ».
- Kristel Latapie, Elise Millet et Camille Reithaar ont été mandatées par le comité pour rencontrer la SPV en vue d'évaluer les démarches possibles pour faire évoluer le dossier de l'âge de la retraite et le réexamen de la fonction de rythmicien. Peu d'espoir de changement dans ce dernier cas alors que le premier s'est vu refusé par le Conseil d'administration de la CPEV.

Le comité de Rythmique-Vaud est actuellement composé de 4 personnes, dont 2 qui vont terminer leur mandat en juillet 2017. La question de la relève est une préoccupation du comité, comme c'est le cas pour de nombreuses associations. 5 nouvelles membres ont rejoint l'association au cours de l'année 2015.



Comité de Rythmique-Vaud

Florence Chanez (présidente)

Caroline De Rham (secrétaire)

Daisy Mignot (trésorière)

Claire Besençon

AVEAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices



*Frédéric
Guggisberg
Président*

L'exercice 2015-2016 est sans doute celui du renouveau !

Tout d'abord, avec l'arrivée de Nathalie Teriaca et Huguette Galland qui sont venues rejoindre les rangs du comité. L'ambiance de travail est dynamique, très agréable, et chacun a pris la place qui lui convenait. Après deux ans de participation au sein du comité, Catherine Marchand quitte le bateau, appelée par des obligations familiales. Le comité la remercie chaleureusement pour son enthousiasme et tient à saluer ses talents « d'organisatrice des grands événements ».

Au niveau des activités du comité, plusieurs bonnes nouvelles sont à signaler :

Négociations PIRACEF

La demande d'entretien que le comité de l'AVEAC avait sollicitée auprès de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a porté ses fruits, puisque plusieurs rencontres de négociations ont été organisées durant cette année avec la SPV et les autres syndicats.

Le but de ces rencontres était de réfléchir et discuter sur le manque d'inscriptions à la formation PIRACEF. La situation a évolué favorablement puisque Mme Lyon a décidé d'ouvrir cette formation aux collaborateurs-trices qui enseignent une/des discipline-s spéciale-s des TM, ACT et EF, ceci sans titre pédagogique de base.

Sont concernés par cette mesure, les maîtres sous contrat de durée indéterminée (CDI), ainsi que les maîtres auxiliaires actuellement sous 3ème CDD, au bénéfice d'une formation initiale dans des métiers artistiques ou techniques proches de l'enseignement des ACM et de l'EF (par ex. CFC de couturière, menuisier, bachelor technique,...).

Il convient de relever l'excellent climat qui a régné lors des séances de négociation et de saluer la décision de Mme Lyon. La Cheffe a relevé l'attitude positive de la SPV face aux problèmes qui lui ont été présentés. Cela a sans doute favorisé l'entrée en matière des discussions. Le comité est reconnaissant des modifications apportées et adresse ses remerciements à la Conseillère d'Etat et, bien évidemment, au Président de la SPV, Gregory Durand, sans qui ces demandes n'auraient jamais pu aboutir.

Outre l'amélioration tangible de leurs conditions, ce sont des solutions concrètes qui ont été trouvées afin d'assurer la relève et la valorisation de l'enseignement des ACM dans l'école vaudoise.

Mise en ligne du nouveau site de l'AVEAC

Le comité a mandaté un graphiste pour la réalisation d'un nouveau site. Les exigences fixées portaient sur une gestion autonome du site. Grâce à l'utilisation d'un logiciel professionnel reconnu, toutes les modifications ultérieures pourront être effectuées dorénavant par l'un des membres du comité, ce qui n'était pas le cas précédemment puisqu'il était nécessaire chaque fois passer par le concepteur du site web pour faire une modification (pour info : <http://aveac.spv-vd.ch/>).

Assemblée générale

Le 27 avril 2016 a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de l'association, précédée de la visite du moulin de Sévery.

Denis Leuba (HEP - Responsable de la formation PIRACEF) et Frédéric Genevey (Président de l'association eMITIC) ont participé activement à l'Assemblée en qualité d'intervenants. D'un côté, par la présentation de la nouvelle formation pédagogique, et de l'autre, par la présentation de nouveaux outils technologiques (Arduino, imprimantes 3D, Silhouette Cameo) qui peuvent être utilisés dans le cadre des leçons d'ACM-ACT-TM.

Assemblée des délégués du SER

Trois membres du comité ont aussi participé aux Assemblées des délégués du SER, qui se sont déroulées à Lausanne et à Fribourg.

D'une manière plus générale, le comité continue de renforcer ses liens avec ses principaux partenaires. Ainsi, plusieurs rencontres ont été organisées avec la Direction pédagogique de la DGEO et la HEP.



Comité de l'AVEAC

Nathalie Teriaca
Huguette Galland
Frédéric Guggisberg, président
Catherine Uebelhart
Corinne Corbaz
Anne Willommet
Philippe Etter
Catherine Marchand

AVMD

Association vaudoise des maîtres et maîtresses de classes de développement



Michèle Charrière
Présidente

Le comité est fort actuellement de cinq membres. Lors de la dernière assemblée générale, Anne Gallego et Marie-Thérèse Ramoni ont quitté le comité. Ce dernier les remercie encore vivement pour leur présence et le travail accompli.

Le comité a accueilli Céline George qui participe activement à nos rencontres. Sa participation au comité sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale.

Trois membres du comité, Bernard, Eric et Valérie fonctionnent à l'heure actuelle comme MCDI ou renfort pédagogique tandis que Céline et Michèle sont titulaires de classe. Une diversité prometteuse de discussions intéressantes. Un grand merci à tous pour leur engagement précieux.

Selon nos statuts, le nombre de membres du comité peut compter jusqu'à sept personnes. Ainsi la porte est ouverte à deux nouvelles candidatures.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises. Les réflexions s'axent principalement sur un projet de fusion de l'association avec l'AVMES. Plusieurs rencontres intercomité sont agendées.

Une commission de trois membres, Céline, Valérie et Michèle, s'est formée pour la préparation de la prochaine journée pédagogique qui se tiendra le 12 octobre 2016 à Crêt-Bérard. Elle travaille comme d'habitude avec l'AVMES pour la réalisation de cet événement désormais traditionnel et attendu.

La journée pédagogique n'a pas pu être finalisée en 2015 mais cette pause a permis de réfléchir à son importance et à comment trouver des forces pour l'organiser.

La dernière assemblée générale s'est tenue à Cossonay le 21 novembre 2015. Peu de membres présents. Il semble donc important de l'agender en début de matinée, lors des rencontres à Crêt-Bérard. Ainsi la prochaine assemblée générale se tiendra en ouverture de la journée pédagogique le 12 octobre 2016.

Les comités de l'AVMD et de l'AVMES ont été reçus début janvier dans les bureaux de M. Loutan, Chef du SESAF. A cette occasion, il a été communiqué que le nombre de classes de développement est en

augmentation. A terme, toutes les mesures ordinaires de pédagogie spécialisée seront données uniquement par les établissements, les mesures renforcées, par le SESAF. Le règlement d'application de la LPS ne sera présenté que lorsqu'un recours contre la LPS sera traité par la justice.

Le 14 avril 2016, le DFJC et le SESAF ont présenté la feuille de route de mise en oeuvre de la LPS aux partenaires du système de formation et aux associations. La présidente a participé à cette présentation. Une mise en œuvre progressive de la LPS est prévue pour la rentrée 2017-2018.



Comité de l'AVMD

Eric Michel

Bernard Grandjean

Michèle Charrière, présidente

Valérie Wild

Céline George (absente de la photo)

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Claudine Dutoit
Présidente

- 2 grands gars que sont Jacques et Raphaël
- 0 tournoi de beach-volley en 2015
- 1 pièce maîtresse : le caissier
- 5 dames composent ce comité très actif

Huit membres de l'AVEPS qui ont une énergie folle pour continuer leur tâche, la mise en place des nouvelles évaluations 9-11H, après celles des 7-8H.

Une énergie tout aussi efficace pour la mise sur pied des diverses journées cantonales, que ce soit pour nos élèves ou pour nos collègues.

En attente la refonte du site internet, qui aura une nouvelle jeunesse en 2016.

Merci à tous les collaborateurs de la SPV pour leur aide, leur écoute et leur soutien, pour la centralisation de nos données.

Un grand merci pour l'aide financière que la SPV a donné dans l'affaire Besençon,

Affaire classée, sans résultats positifs pour les collègues !



Comité de l'AVEPS

Séverin Perfetta

Anouk Nussbaum, webmaster

Jacques Rubattel, vice-président

Anne Guignard

Raphaël Roubaty

Claudine Dutoit, présidente

Jacques Rubattel, vice-président

Magali Bovas

Lori Bovard

AVMES

Association vaudoise des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé



Rémy Chatelain
Président

Comité, association

L'association compte environ 170 membres à ce jour. L'effectif est en légère baisse et correspond au mouvement qui s'amorce au niveau de la SPV. Dans les prochaines années de nombreux enseignant-e-s prendront leur retraite et malgré le gros travail de prospection du Comité cantonal SPV, les jeunes collègues peinent à s'inscrire. Il y a une trentaine d'années, les sections régionales étaient très actives et les jeunes étaient invités par les collègues à rejoindre la section SPV. Autre temps, autre culture mais la problématique est sérieuse.

C'est avec grand plaisir que le comité a accueilli une nouvelle personne, Claire-Lise Saudan, enseignante SPS à la Fondation de Vernand qui vient renforcer un comité qui est en quête de renouvellement.

Le comité est composé actuellement de 5 membres :

- Florence Chapuisat, enseignante spécialisée à la Fondation de Vernand, caissière
- Nicole Mages Moulin, enseignante SPS à la Fondation de Verdeil, membre
- Claire-Lise Saudan, enseignante SPS à la Fondation de Vernand, membre.
- Martin Boehler, enseignant spécialisé à la Fondation de Mémise, membre, délégué au Fonds Previva
- Rémy Chatelain, enseignant spécialisé à la retraite, secrétaire général et président par intérim se retirera en fin d'année. De nouvelles forces seront les bienvenues.
- Ioana Pop, enseignante spécialisée à la Fondation Combe, a donné sa démission lors de la dernière AG extraordinaire du 22 septembre.

Le comité s'est réuni 9 fois au cours de l'année. Il a rencontré à plusieurs reprises des enseignant-e-s spécialisé-e-s au sujet des nouveaux horaires.

Yves Froidevaux, Secrétaire général de la SPV, délégué AVMES à la CPP est mandaté par le comité pour traiter des affaires en rapport avec la CCT-Social et les conflits avec l'employeur. Il est également la personne la plus compétente pour tout renseignement sur les contrats et les classifications. L'AVMES le remercie pour son travail important.

**Au pied du ginkgo biloba
Un tapis de pièces d'or
Balayé par le vent.**

CCT-social

Après une année d'entrée en vigueur pour les enseignant-e-s spécialisés de la première phase, on peut constater que la nouvelle CCT-Social a pris son rythme de croisière.

La nouvelle classification et le nouveau cahier des charges sont entrés en vigueur dans la plupart des institutions sans grand remous, selon les informations reçues. Le passage à 32 périodes d'enseignement pour les élèves dès la 7H a toutefois posé problème dans certaines institutions qui ne possèdent pas d'éducateurs. Les directions ont dénoncé les contrats des enseignant-e-s pour leur faire signer de nouveaux en introduisant la clause des conditions particulières (2h supplémentaires d'accompagnement des élèves).

Un questionnaire/sondage a été envoyé aux membres au mois de juin pour connaître la situation dans les institutions avec l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT-Social et le nouveau cahier des charges : 18 réponses. Des problématiques ont été soulevées particulièrement en ce qui concerne les nouveaux horaires et les classes à 32 périodes dès la 7^{ème} HarmoS.

A ce propos, une AG extraordinaire s'est tenue le 22 septembre dernier au Buffet de la gare de Lausanne en présence de 17 membres, comité compris. A cette occasion, le comité a pu recueillir les doléances de certain-e-s collègues à propos du nouveau cahier des charges. Des propositions ont été faites et validées lors de l'AG ordinaire du 23 novembre. Elles ont été transmises à l'AVOP et au SESAF et sont en cours de négociations.

Ce matin

**Les étourneaux se régalent
Des dernières figues.**

Plateforme travailleurs (PFT)

Les syndicats et associations professionnelles du secteur social parapublic ont également tenu une AG le soir du 22 septembre. Une résolution a été votée pour, entre autres sujets de mécontentement, améliorer les conditions salariales du secteur social parapublic et demander l'équivalence avec les salaires de l'Etat. Une journée d'actions a été organisée dans les institutions du canton le 19

novembre dernier pour soutenir ces revendications. En fin de journée, les manifestants devaient rencontrer Mme Lyon et M. Maillard, chef-fe-s des départements concernés pour leur transmettre une résolution. Pour cause d'absence (séance à Berne), nos chef-fe-s ont délégué des représentants du DSAS à qui a été remise cette résolution. Environ 200 personnes étaient présentes à cette manifestation avec pancartes et slogans.

**Sous la pluie
Les fleurs du pêcher
Volent comme des papillons roses**

Journée pédagogique

La traditionnelle journée pédagogique de Crêt-Bérard, organisée avec l'AVMD et le SESAF n'a pas pu être organisée cette année faute de forces vives. Lors de l'AG du 23 novembre 2015, une commission « Journée pédagogique » avec des délégué-e-s hors comité a été créée, élu-e-s pour une année et rééligibles. Ils-elles forment un comité d'organisation avec les délégué-e-s AVMD.

L'AVMES tient particulièrement à ce que cette journée puisse se pérenniser. Elle est un moment de rencontre essentiel pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s de l'Etat et du secteur parapublic et une occasion unique pour réfléchir ensemble autour d'une thématique pédagogique. Cette manifestation bénéficie du soutien financier du SESAF et de l'appui du Chef de service M. S. Loutan et du directeur de l'OES, M. Ph. Nendaz qui tiennent à être présents lors ce rendez-vous. La prochaine est fixée le 12 octobre toujours à Crêt-Bérard, sur le thème du bonheur/bien-être des enseignants.

**Avec le froid de la nuit
Les feuilles du figuier
Sont tombées d'un coup**

Sortie AVMES

La traditionnelle « sortie AVMES » a eu lieu au printemps en petit groupe (6 personnes, comité compris ...). De Sauvabelin à Ouchy, Pierre Corajoud a guidé les participants dans des chemins de traverse et conté des histoires insolites... Dommage pour les absent-e-s.

**A l'entrée du petit bois
Un rideau de points verts
C'est le printemps !**

Projet de fusion avec l'AVMD

Après quelques années de discussions et de réflexions, les comités des deux associations AVMES (représentant principalement les enseignant-e-s spécialisé-e-s du secteur parapublic) et AVMD (représentant principalement les enseignant-e-s de classes D, ressources, MCDI, employé-e-s de l'Etat) se sont rencontrés au printemps et ont fait un sérieux pas en avant vers une fusion/unification. Les modalités sont encore à définir et de nouveaux statuts à créer, mais on peut affirmer aujourd'hui que le terrain est favorable et que les choses vont bon train. On peut se réjouir de cette unification dans une période de mise en œuvre de la LPS où de nombreuses questions pédagogiques devront être traitées.

Le cri du pivert

**Ses coups de bec contre les troncs
Réveillent la forêt**



Comité de l'AVMES

Florence Chapuisat
Rémy Chatelain, président
Nicole Mages Moulin
Claire-Lise Saudan
Martin Boehler

AVESAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil



Anne Dentan
Présidente

Le comité

Monica Coehlo qui avait quitté le comité l'année passée pour un voyage autour du monde est de retour ! Patricia Wild, appelée à d'autres activités, a démissionné, mais Karine Texier, enseignante en 5-8 P est venue renforcer le comité, assurant ainsi la représentation du cycle primaire. Aujourd'hui le comité est composé de 6 membres: Christophe Blanchet, Monica Coehlo, Sandra Colaone, Anne Dentan, présidente, Karine Texier et René-Luc Thévoz.

Un gros dossier, les Mineurs non accompagnés

L'arrivée massive de Mineurs non accompagnés en provenance de l'Erythrée et de l'Afghanistan a généré une situation exceptionnelle. De 50 à 100 durant les années 2006 – 2015, ils sont aujourd'hui plus de 250. Il a fallu dans l'urgence redimensionner le dispositif, ce qui a eu des conséquences sur les conditions d'hébergement, d'encadrement socio-éducatif, de scolarisation et de formation. Les collègues de 9-11H, sur le front, ont été témoins de ces mises en place. Ils ont aussi constaté que ces élèves dont la scolarité a été à la fois sommaire et chahutée, auraient besoin d'un minimum de 2 ans en classe d'accueil pour aborder les mesures de transition menant à une formation professionnelle. Or la décision 147 (DFJC), tombée en février de cette année, va à l'encontre de ce besoin : les jeunes primo-arrivants âgés de plus de 15 ans révolus au 31 juillet ne seront pas scolarisés dans le cadre de l'école obligatoire, sauf circonstances particulières. Très préoccupé par les conditions d'intégration de ces jeunes destinés à vivre durablement en Suisse, le comité de l'AVESAC a envoyé un courrier à la Cheffe du Département pour lui faire part de ses inquiétudes. Il a également publié un article sur la question dans l'Educateur du mois de janvier.

Le 20 avril, l'AVESAC a été invitée avec le SSP à une rencontre avec le SPJ réunissant les Chefs de service concernés par cette problématique qui touche quatre départements.

Les craintes du comité concernant le peu de présence éducative la nuit et le week-end semblent avoir été entendues. Par ailleurs la DGEP (Direction générale de l'enseignement post-obligatoire), par la voix de sa direction, a annoncé l'inscription dans le règlement de l'ouverture de classe d'accueil à l'OPTI (Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle). Par contre, le suivi social et professionnel après 18 ans reste un grand souci qui n'a pas été abordé. L'AVESAC fera le point sur la concrétisation de ces mesures lors de la rentrée 2016 et reprendra la question du case management pour les 18 – 20 ans.

Un souci : la réduction importante des prestations hors enveloppe pédagogique

Cette année, le comité a constaté une réduction importante (et inattendue) des heures d'appui hors enveloppe pédagogique (périodes de CIF, d'appui et de rattrapage) : des périodes habituellement obtenues ne l'ont pas été ; des promesses faites aux parents (rattrapage d'heures d'allemand pour des programmes qui n'avaient pas été parcourus par exemple) n'ont pas été honorées. Ces restrictions ont précédé le débat autour de RIE III, où étaient affirmées la bonne santé budgétaire de la période actuelle comme la capacité de l'Etat à maintenir les prestations de la fonction publique malgré la diminution des ressources fiscales.

Le comité a collaboré à la feuille de route de la SPV en vue de sa rencontre avec le Conseil d'Etat en rappelant:

- L' inégalité de traitement dans l'attribution des heures de CIF entre zone urbaine avec concentration de population migrante et régions périphériques où le nombre d'enfants allophones est très réduit. Dans ces situations, le volume de périodes obtenues est très inférieur aux besoins de l'élève.
- La nécessité des heures d'appui pour combler les lacunes des élèves allophones au moment de leur intégration en classe régulière.

Dans un contexte extrêmement mouvant où il est difficile de prévoir et anticiper les déplacements de population, il faut une attribution souple des périodes, au fur et à mesure des besoins.

Un référentiel en berne

Un référentiel FLS (français langue seconde) en adéquation avec le PER a été conçu, puis testé sur le terrain. C'est un outil informatisé qui pourrait être consulté en ligne : indispensable pour les Prafos qui suivent leurs stagiaires en FLS et pour les formateurs de la HEP ; offrant un langage et des repères communs pour tous les enseignants dispersés dans le canton ; permettant de produire des programmes individualisés que l'on peut situer par rapport aux exigences du PER..... Ce référentiel est actuellement sous embargo pour des raisons ignorées par l'association. Le comité a alerté Mme Lyon en espérant qu'il sera bientôt levé.



Comité de l'AVESAC

Sandra Colaone

Anne Dentan, présidente

Monica Coelho

Karine Texier

Christophe Blanchet

René-Luc Thévoz

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV

Vente 2016



Agnès Schaub
Présidente

La vente 2016 fut bonne, grâce aux 22 classes qui se sont impliquées cette année ! Il y a eu 15 nouvelles classes qui sont entrées dans l'aventure, en plus des 7 fidèles « bons vendeurs ». 824 bouquets et 63 kg de brins de mimosa ont été vendus par les élèves. Le conseil de fondation remercie particulièrement toutes ces classes et leurs enseignants qui ont pris le temps de participer activement à cette action. Les classes peuvent garder 10% du résultat de leur vente, et c'est toujours appréciable. Ceci devrait encourager les enseignants qui hésitent !

Aides

En 2015, la fondation a pu honorer 85 demandes d'aides individuelles (entre 50.- et 300.- chacune) et a également pu soutenir le théâtre des Lutins.

Malgré le faible montant récolté en 2015, avec l'adaptation des montants alloués, il a été possible d'aider à peu près le même nombre d'enfants.

N'hésitez pas à transmettre le formulaire si vous avez des élèves dans le besoin, de soutien pour payer des camps, du sport, et autres.

Les directions d'école devraient avoir le formulaire d'aide et certaines infirmières scolaires également. Il est également téléchargeable depuis le site internet.

Actualité, conseil de fondation

Une page Facebook Mimosa a été créée et un dossier pour les vendeurs a été mis à disposition.

Une des membres du comité va prendre une année sabbatique, donc si l'une ou l'un d'entre vous se sent motivé de faire partie de l'équipe, elle-il serait la bienvenue.



Conseil de fondation

Yves Froidevaux

Luce Ritter

Agnès Schaub

Marie Jeanneret

Caroline Vuillemin

Fabienne Pichonnat (absente sur la photo)

Intersyndicale des Prafos



Mireille Brignoli
Représentante SPV

Le comité de l'Intersyndicale composé de prafos et de représentants des faîtières enseignantes dont la SPV. L'intersyndicale est représentée au sein du Conseil de la HEP, elle suit avec intérêt les travaux de cette assemblée qui réunit les acteurs de la formation des enseignants.

Depuis l'assemblée générale qui s'est tenue le 19 mars 2015, en présence de Samyr Chajai, responsable de l'unité chargée des relations avec les établissements partenaires de formation (UREPF). Le comité ne s'est pas réuni.

Au mois d'octobre 2015, le comité a

écrit à la Conseillère d'Etat, pour exposer ses craintes, formuler des propositions quant à l'encadrement des stagiaires en stage B et demander une entrevue.

Secrétariat général



Yves Froidevaux
*Secrétaire général
de la SPV*

Le présent rapport d'activités traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en oeuvre de la politique de communication, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du Secrétaire général de la SPV.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du Secrétaire général. Ce dernier a eu 70 entretiens avec des membres, alors que les appels téléphoniques et courriels se comptent en plusieurs centaines.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le Secrétaire général, il convient notamment de relever :

- la participation, en qualité de président (2015) et vice-président (2016), à la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'Etat ;
- la participation du SG à plusieurs GT DGEO ;
- le travail spécifique effectué auprès des enseignant-e-s spécialisé-e-s, notamment au sein de la Commission paritaire professionnelle de la Convention collective de travail du secteur social subventionné ;
- l'animation de rencontres avec les jeunes enseignants ;
- l'organisation et la co-animation de deux séances sur la retraite ;
- les efforts permanents en matière de recrutement de nouveaux membres.

Enfin, le Secrétaire général a réduit son taux d'activité à 85% à la suite de son élection au Conseil d'administration de la CPEV.

Participations diverses

Enfin le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des présidents ;

- aux Assemblées des délégués du SER et de la FSF ;
- à la Journée Suisse de l'Education organisée par le SER et LCH ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- à 3 séances de présentation de la SPV auprès des étudiants de la HEP ;
- à plusieurs assemblées générales d'associations de la SPV ;
- à des séances de comité d'associations de la SPV ;
- à l'assemblée des délégués de l'Association Suisse d'Education physique (ASEP) ;
- à la commission paritaire professionnelle de la CCT Social ;
- à la cérémonie de remise des diplômes HEP ;
- à un accueil café-croissant à la rentrée des étudiant-e-s HEP ;
- à des rencontres avec le comité de l'ADESOV et la direction de la HEP ;
- aux négociations concernant l'ouverture de la formation PIRACEF aux auxiliaires porteurs d'un CFC dans un domaine proche.



Le Secrétaire général tient à remercier chaleureusement la secrétaire de la SPV, Marie Jeanneret, pour son engagement sans faille en faveur de la SPV et pour la grande qualité de son travail.

Marie Jeanneret
Secrétaire

Quelques photos de l'année écoulée



9 septembre 2015

Conférence des
présidents « au vert » à
Rolle

14 septembre 2015
Stand SPV pour la rentrée
de la HEP



20 janvier 2016

Séance d'information sur la CPEV



2 décembre 2015
Visite de la CADEV



28 mai 2016
Présentation de la version 2.0 du
site musee-ecoles.ch

Notes personnelles



SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30

www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch